

## Informations importantes Assurance mensualités

### Que devez-vous faire pour faire valoir vos droits en cas de sinistre ?

- 1<sup>ère</sup> étape : Veuillez remplir entièrement le **formulaire de déclaration de sinistre** et le signer.
- 2<sup>e</sup> étape : Veuillez y joindre les **pièces et justificatifs** demandés ci-dessous.
- 3<sup>e</sup> étape : **Envoyez-nous** dans les meilleurs délais le formulaire de déclaration de sinistre entièrement rempli et signé ainsi que les documents demandés. Sinon nous ne sommes pas en mesure de traiter votre demande.

### Quels documents/ justificatifs sont nécessaires pour l'étude du dossier ?

- Le présent formulaire de **déclaration de sinistre**
- Une copie de l'**attestation de l'employeur** que vous vous procurez auprès de la caisse de chômage
- Une copie du **contrat de travail** valable au moment **de la conclusion de votre contrat d'assurance** (indiquant sa durée et le type de contrat de travail)
- Une copie du **contrat de travail** de votre **dernier employeur** (indiquant sa durée et le type de contrat de travail)
- Une copie de la **lettre de licenciement**
- Une copie des **décomptes** mensuels de la caisse de chômage

**Aidez-nous pour que nous puissions vous aider à notre tour !**  
**Lorsque la déclaration de sinistre est incomplète ou que des justificatifs manquent, cela implique des retards dans l'examen de votre dossier. Les documents et informations manquants vous sont redemandés avant de pouvoir continuer à traiter votre dossier.**

## Réponses aux questions fréquentes

### **Que se passe-t-il après l'envoi de la déclaration de sinistre et des documents ?**

Nous examinons votre demande dans les meilleurs délais. Dès réception de votre dossier, nous vous informons dans un délai de 1 à 2 semaines de notre décision ou de l'état de votre dossier si nous avons besoin de davantage de documents/ informations de votre part.

### **Si le sinistre est reconnu, sur quel compte sont versées les indemnités de l'assurance ?**

#### **Assurance mensualités**

Vous êtes tenu de continuer à verser vos mensualités, prime de l'assurance mensualités incluse, à GE Money Bank jusqu'à réception de notre décision sur votre sinistre. Nous vous informons dans cette lettre si et à partir de quand nous nous chargeons de vos paiements.

Dans le cas d'une prise en charge de vos mensualités, nous versons les indemnités directement sur votre compte GE Money Bank. Veuillez noter que nous ne pouvons absolument pas verser les indemnités sur un autre compte.

### **Dans quel cas le sinistre n'est-il pas couvert par l'assurance ?**

Nous vous prions de lire attentivement les Conditions Générales d'Assurance. Les cas d'exclusions y sont explicitement détaillés.

### **Pendant combien de temps les indemnités sont-elles accordées ?**

En cas de chômage, l'assurance couvre maximum 12 mensualités par sinistre.

Pour obtenir cette indemnité, toujours accordée à effet rétroactif pour les 30 derniers jours, il faut fournir un justificatif de la caisse de chômage pour le mois précédent.

Le paiement de l'indemnité d'assurance se fait après une période d'attente de 30 ou 90 jours (selon le contrat). En cas de chômage, un délai de carence de 60 jours est également imposé.

### **Que faire si je reçois une lettre de rappel de la banque ou si je ne peux régler la prime de l'assurance mensualités ?**

Nous vous prions de prendre immédiatement contact avec GE Money Bank.

### **Quand les droits découlant de cette assurance arrivent-ils à échéance ?**

Vos droits expirent si vous ne nous déclarez pas votre sinistre dans les deux ans suivant le début du chômage. (Loi fédérale sur le contrat d'assurance du 2 avril 1908, version du 27 décembre 2005)

### **Que se passe-t-il en cas d'incapacité de travail suivie de chômage ?**

Suivant l'ordre d'arrivée du sinistre, nous vous envoyons dans un premier temps un formulaire de déclaration de sinistre pour incapacité de travail et examinons ce dossier. Si vous vous retrouvez au chômage pendant l'incapacité de travail, nous vous envoyons dans les meilleurs délais un formulaire de déclaration de sinistre pour cause de chômage et examinons votre nouveau dossier.

**Déclaration de sinistre chômage  
(seulement pour les salariés)  
Assurance mensualités  
A remplir lisiblement par l'assuré(e).**

**1. Informations personnelles**

Madame  Monsieur

Nom  Date naiss.

Prénom  Profession

Rue  Téléphone privé

NPA/ lieu      Tél. portable

E-mail

Oui, je souhaite être informé de la réception de mon courrier par e-mail.  
 Oui, je souhaite être informé de la réception de mon courrier par SMS.

**2. Informations concernant la police d'assurance**

Numéro de compte ou de contrat GE Money Bank

Date de la conclusion du contrat

**3. Paiement des indemnités d'assurance**

Quand nous reconnaissons votre sinistre, le paiement des indemnités de l'assurance se fait sur le compte GE Money Bank susmentionné.

**4. Informations sur votre dernière activité professionnelle**

1. Coordonnées de votre **dernier** employeur

Nom

Rue

NPA/ lieu

2. Coordonnées des **RH/** de votre **supérieur**

Madame  Monsieur

Nom

Téléphone

3. Veuillez indiquer les dates de début et fin de votre dernier emploi

de

à

4. S'agissait-il d'un contrat à durée déterminée?  oui  non

Si oui, veuillez préciser  Emploi saisonnier  
 Emploi temporaire

5. Quelle était votre nombre d'heures de travail contractuel?   heures hebdomadaires

**Suite de la déclaration de sinistre chômage  
(seulement pour les salariés)  
Assurance mensualités  
A remplir lisiblement par l'assuré(e).**

**5. Suite de demande d'informations concernant votre dernière activité professionnelle**

6. Avez-vous repris une activité salariée?  oui  non

Si oui, depuis quand?

**6. Informations au sujet de votre licenciement**

1. Qui a résilié le contrat de travail?  l'employeur  vous-même

2. Quand avez-vous été informé(e) du licenciement pour la première fois? (par écrit ou oralement)

3. Pour quelle raison avez-vous été licencié(e)?

4. Le licenciement a-t-il eu lieu pendant la période d'essai?  oui  non

**7. Dispositions finales**

**Déclaration**  
Je suis au chômage et fais une demande d'indemnités conformément aux Conditions Générales d'Assurance (CGA). Je déclare par la présente avoir répondu aux questions dûment et honnêtement sans rien omettre. Je suis conscient de devoir rembourser la totalité des indemnités versées et perdre mes droits conformément aux CGA dans le cas où j'aurais délibérément fourni des informations erronées.

**Clause de confidentialité**  
J'autorise Genworth Financial (« l'assureur ») à vérifier et à utiliser les informations que j'ai fournies sur mon chômage auprès de mes employeurs précédents, présents et futurs ainsi celles de la caisse de chômage au sujet de ma situation professionnelle. Dans tous les cas, l'assureur se réserve le droit de demander des justificatifs complémentaires, voire les décomptes de la caisse de chômage, ainsi que d'organiser ou de demander toutes les recherches ou résultats de recherches nécessaires à la décision pour accorder les indemnités.

**Genworth Financial**  
Genworth Financial est le nom marketing de Financial Insurance Company Limited, Chiswick Park, Londres, GB, succursale de Zurich.

Lieu, date **X** \_\_\_\_\_

Signature de l'assuré(e) **X** \_\_\_\_\_